Les socialistes ne tiennent pas en place : il se démènent impitoyablement, flagellés par la dialectique virulente de l'orateur.

Il fait beau voir M. Guesde se réclamer de Babeuf, un des hommes les plus méprisés de la Révolution, de Marat, apologiste des massacres de septembre et finalement condamné pour faux. (Vifs applaudissements au centre et à droite).

Pour nous, nous ne sommes ni avec les socialistes collectivistes, ni avec les socialistes chrétiens, ni avec les partisans de la vieille doctrine, de la doctrine du laisser aller; nous restons les fils dévoués de la Révolution, dont toute l'œuvre s'est accomplie en sens inverse du communisme et a été l'affirmation de la propriété individuelle. (Salve d'applaudissements au centre.) Nous avons avec nous la majorité du Parlement et du pays. (Double salve d'applaudissements au centre).

L'orateur, en regagnant sa place, est chaudement félicité par ses collègues.

M. Guesde a la parole.

Cris : Aux voix ! Aux voix !

M. Guesde déclare qu'il en a pour deux heures ! La Chambre, qui n'est pas pressée de l'entendre, décide alors de renvoyer à jeudi la suite de la discussion.

La séance est levée à 5 h. 20.

SÉNAT

Séance du mardi 23 juin 1896

Présidence de M. LOUBET, président

La séance est ouverte à deux heures dix.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

La réforme des boissons

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi concernant la réforme des boissons.

Après le rejet d'un amendement de M. Bernard, l'article 2 est adopté, ainsi que les articles 3 à 11. La suite de la discussion est fixée à jeudi. La séance est levée à 5 heures 35.

LES AFFAIRES DE CRÈTE

Athènes, 23 juin. — Le consul d'Italie à la Canée a reçu comme instructions de se tenir prêt à coopérer avec les autres consuls et à intervenir pour le rétablissement de l'ordre. Tahir-Pacha a été envoyé de Beyrouth avec quatre bataillons. 25,000 hommes vont partir de Smyrne pour se rendre en Crète.

Dans le texte de l'appel adressé par le comité crétois aux gouvernements des grandes puissances chrétiennes, nous relevons les passages suivants : «Nous écartons soigneusement la question politique; nous n'invoquons que les sentiments d'humanité des gouvernements de l'Europe chrétienne pour le salut de ces pauvres familles qui, après avoir vu piller leurs foyers et brûler leurs villages par des hordes de barbares fanatiques, se sont réfugiées sur les côtes et les promontoires de l'île où, exposées à toutes les intempéries de l'atmosphère, contraintes de se nourrir des herbes sauvages des champs, elles interrogent du regard l'horizon pour apercevoir quelque voile amie qui leur apporte du pain et consente à leur offrir un asile à son bord.

«Nous demandons, au nom de l'humanité, que les navires des grandes puissances reçoivent télégraphiquement l'autorisation de rechercher sur tous les points des côtes qui leur seront indiqués les familles réfugiées et échappées à la dévastation de leurs demeures.»

Athènes, 23 juin. — Au Piada, plusieurs milliers de femmes et d'enfants en détresse attendent vainement l'autorisation de partir.

Les familles chrétiennes ont renvoyé à Abdullah les provisions fournies par le gouvernement, ne voulant rien recevoir de leurs bourreaux. Les familles musulmanes partent à Constantinople.

UN BOYCOTT EN AMÉRIQUE

Les journaux américains nous apportent, avec un grand luxe de détails, le récit d'un boycott qui tiendra certainement le record parmi les plus originaux dont nous ayons eu l'exemple en ces derniers temps : le boycott des tramways de Milwaukee.

Dans l'origine, l'histoire de ce boycott fut la banale histoire de toutes les aventures analogues. Les employés un beau jour, mécontents de la Compagnie, se mirent en grève.

Or, il se fit que la grande majorité des citoyens de Milwaukee prit fait et cause pour les employés. En sans prévoyant préalable avec les grévistes, ils se mirent à boycotter la compagnie à l'américaine, c'est-à-dire sans trêve ni merci.

Et voici ce qui fut décidé : nie employé, ni fonctionnaire, ni négociant, ni commis-voyageur, ni voyageur d'aucune sorte, ni étranger, ni indigène, *personne* ne pourra dorénavant se laisser véhiculer par les «cars» de la Compagnie, aussi longtemps que celle-ci ne baissera pas pavillon. Et l'on boycottera sur toute la ligne les téméraires qui oseront contrevenir à cette décision.

Nous l'avons dit : l'opinion publique était hostile à la Compagnie. L'effet de ses menaces ne tarda pas à se réaliser : on boycotta ferme.

Un régime de terreur

Beaucoup de négociants terrifiés firent placarder sur leurs maisons ou porter dans les rues des affiches de ce genre : «Cent dollars, mille dollars de récompenses à celui qui pourra prouver que Master Un Tel a voyagé dans un car de la Compagnie.»

Dans les premiers jours de la grève, un membre du Comité des boycotters se présente chez un des grands manufacturiers de la place :

«Monsieur, lui dit-il, un de vos hommes a été vu sur le tram. Si la chose se renouvelle, nous vous avertissons que vous ne ferez plus d'affaires en ville.»

Le grand manufacturier se hâta de jurer ses grands dieux qu'on ne l'y reprendrait plus.

Un boucher surpris

Un grand boucher de la place, qui avait la clientèle d'un certain nombre de restaurants et de pensions bourgeoises, vit un matin arriver chez lui un de ses clients qui lui demandait sa note. Le boucher s'exécute, paître payé, puis, sur le seuil de la porte, il dit d'un ton goguenard :

— Je vous informe que c'est le dernier dollar que vous tirez de moi.

— Comment ! Vous n'êtes plus content de ma viande ?

— Si, mais vous devez savoir qu'un frère de votre femme est dans la police et qu'il ennuie les boycotters.

— Mais, qu'y puis-je ? Je ne suis pas responsable de ce que fait mon beau-frère.

— Possible. Mais nous avons décidé que vous n'auriez plus de commandes aussi longtemps que votre beau-frère serait dans la police.

Et cela fut fait.

Une aventure plus comique arriva à un pauvre diable qui avait depuis plusieurs mois usé tous les boardinghouses (logements, sans pouvoir trouver de l'ouvrage. Juste au commencement de la grève, il trouve une modeste place de mécanicien sur un des trams, et l'accepte. Qu'arrive-t-il ? Immédiatement les autres logeurs, tous partisans convaincus du boycott, vont trouver la patronne de l'établissement et lui signifient que si elle ne met pas de tolérance à la porte d'affaire, ils la congédient tous. Le malheureux donna sa démission du tram... et fut toléré dans le logement.

Les voyageurs de commerce

Oh ! ceux-là étaient à plaindre. D'abord, il leur était difficile de distinguer les boycotters des anti-boycotters. Avaient-ils fait des affaires avec une maison de la première espèce ? Immédiatement les autres les mettaient en quarantaine : plus de logis, plus de commandes, plus de renseignements. Descendaient-ils chez un anti-boycotter ? Les autres lui fermaient la porte au nez.

Une réception de ce genre arriva au sénateur Mills. Il avait, sans penser à la grève, pris place dans un des cars de la Compagnie. Quelques jours après, il rencontre un sien ami et lui offre un verre de bière dans le premier *saloon* venu.

— Je le regrette, fit le patron de l'établissement, mais je ne puis pas vous servir.

— Et pourquoi ? Vous m'avez bien servi hier.

— Oui, mais on vous avait vu descendre du car. Et alors mes clients, tous boycotters, sont venus me trouver et m'ont dit que si je vous vendais encore un seul verre de bière, aucun d'eux ne remettrait plus les pieds chez moi. Et alors vous comprenez...

***

Bien américain, n'est-ce pas ?

Nous ne savons où la grève en est pour le moment. Quelle qu'en soit l'issue, elle est terriblement américaine.

Les boycotts dont on fait parfois en Europe le timide et peu durable essai — heureusement — ne sont que jeux d'enfants auprès de ces conjurations dont les Américains se servant avec le plus grand flegme. Rappelez-vous l'extension colossale prise il y a quelques années par la grève des Pullman-cars. Ce qui, au reste, différencie l'Amérique de l'Europe, c'est l'intense passion avec laquelle des populations entières prennent position dans les conflits entre employeurs et employés.

Ce trait de race a été très heureusement mis en relief par Paul Bourget, lequel s'est montré dans *Pages d'Outre-Mer* un observateur de première force, quoique trop indulgent, trop systématiquement admiratif pour la «jeune Amérique». Certes, la solidarité humaine est une belle chose ; et c'est un spectacle qui n'est point banal que celui de toute une ville qui prend le parti des employés d'une Compagnie. Mais cette solidarité ne doit pas devenir une tyrannie : or, c'est trop souvent le cas dans les conflits économiques d'Outre-Mer.

Et quand on voit les excès, les folies de certains boycotts, comme ce fut le cas dans la grande grève des Pullman-cars, on n'est plus du tout tenté de partager les admirations un peu béates de ce bon Bourget à l'endroit de tout ce qui est yankee. Ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons rien à apprendre du Yankee : si le public américain exagère parfois manifestement dans le sens de la solidarité, en revanche, le public européen exagère parfois non moins manifestement dans le sens de l'égoïsme.

Un excès ne vaut guère mieux que l'autre. Un boycott est d'ordinaire une criante injustice. Et l'indifférence du public qui ne pense qu'à lui, qui ne réfléchit pas aux conditions du travail social dont bénéficie, n'est-elle pas bien souvent aussi une cause de criantes injustices?

NOUVELLES DU JOUR

Mort d'un officier rapatrié de Madagascar

Paris, 23 juin. — Le lieutenant-colonel Lentonnel, rapatrié de Madagascar, vient de mourir en mer, à bord du *Djemnah*.

On se souvient de la belle conduite de ce vaillant officier au combat de Tsaralcara.

Malade et épuisé par son séjour dans l'île, le pauvre colonel n'a pu supporter les fatigues du voyage : il est mort pendant la traversée.

La catastrophe du «Drummond-Castle» et le dévouement des populations de Bretagne

Londres, 23 juin. — A la Chambre des Communes, parlant de la catastrophe du *Drummond-Castle*, M. Curson fait un éloge dithyrambique du dévouement et de la sollicitude manifestés par les populations de Bretagne, à l'égard des victimes de la catastrophe.

Il annonce que le gouvernement anglais enverra une dépêche de remerciements à ce sujet au gouvernement français.

Les examens de Saint-Cyr

Paris, 23 juin. — Le *Figaro* annonce que la commission des examens de St-Cyr a décidé que les candidats qui avaient suivi les données du problème, même sans arriver à la solution complète, seraient classés avant ceux qui s'en étaient écartés, et qui étaient arrivés avec un faux point de départ à une solution plus facile.

Le successeur de M. Cleiftie

Paris, 23 juin. — On prononce dans les couloirs de la Chambre, pour la succession de M. Cleiftie, préfet des Bouches-du-Rhône, le nom de M. Floret, préfet de la Manche.

La révocation de M. Cleiftie donnera lieu à un mouvement préfectoral qui paraîtra prochainement, aussi peu étendu que possible.

Le nouvel évêque de Cahors

Paris, 23 juin. — Par décret, en date d'aujourd'hui, M. Enard, curé de Commercy, est nommé évêque de Cahors, en remplacement de Mgr Grimardias, récemment décédé.

L'alliance anglo-allemande

Paris, 23. — Il est bruit de plus en plus, dans le monde diplomatique, dit le *Courrier du Soir*, d'un arrangement conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre, aux termes duquel la première appuierait la seconde dans les questions intéressant le nord de l'Afrique, et obtiendrait, en retour, certaines facilités pour ses entreprises et pour le développement de son influence. On est porté à croire que les signatures ont déjà été échangées.

La grève des ouvriers de filatures de Saint-Pétersbourg

Saint-Pétersbourg, 23 juin. — Le préfet de police a fait afficher dans les quartiers des fabriques un avis d'avis déclarant que les demandes des grévistes ne sont pas examinées tant que les ouvriers n'auront pas repris le travail, mais aussitôt après la reprise du travail, elles seront l'objet d'une étude sérieuse et soumises à l'autorité supérieure.

Les autorités s'efforcent de terminer la grève. L'aspect des quartiers ouvriers est calme.

Un soldat indigène algérien condamné à mort

Constantine, 23 juin. — Le conseil de guerre vient de condamner à mort le tirailleur indigène Sabat-Laba-Ben-Tahar, qui a tué, à Bône, son voisin de lit.

Le repos du dimanche

Plusieurs députés, parmi lesquels MM. Denys Cochin, De Lanjuinais, Aynard, Arnous, etc., viennent de déposer un amendement à la proposition de loi en discussion sur le travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels : ils proposent d'ajouter à l'article 5 la disposition suivante : «Le repos hebdomadaire est fixé au dimanche.»

Les républicains de gouvernement

Paris, 23 juin. — MM. Paul Deschanel et Jonnart ont été élus, par 443 voix sur 445 votants, vice-présidents du groupe des républicains de gouvernement.

Un F∴ démissionnaire

M. Legrand, élu député de Bayonne, sur un programme assez modéré, avec 680 voix de majorité, a été néanmoins vivement attaqué par des hommes gens qui lui reprochent de n'être franc-maçon. Il l'était, en effet, mais il ne l'est plus.

On lit aujourd'hui sa démission dans *La Croix des Basses-Pyrénées*; la voici :

«Lorsque j'ai adhéré, il y a quelques années, à la Franc-Maçonnerie, on m'a dit que c'était une association philanthropique admettant toutes les opinions politiques et religieuses et pratiquant la solidarité républicaine.

«Si j'ai trouvé parmi vous des amitiés auxquelles je reste fidèle, j'ai constaté chez quelques franc-maçons des passions sectaires qui répugnent absolument à mes principes et à mon caractère.

«En outre, dans la lutte électorale que je soutiens en ce moment, j'ai appris que certains franc-maçons n'hésitaient pas à combattre un franc-maçon et à le combattre comme tel.

«Je donne donc, de la façon la plus catégorique et la plus irrévocable, ma démission.»

La Commission des Douanes

Paris, 23 juin. — La Commission des douanes s'est réunie ce matin sous la présidence de M. Georges Graux.

La Commission avait réservé l'article 2 du projet de loi du cadenas, relatif aux cargaisons flottantes.

La nouvelle rédaction proposée pour cet article par le rapport a été adoptée, ainsi que l'ensemble du rapport.

La Commission a ensuite commencé l'examen d'une proposition de M. Dansette, tendant à élever au tarif général à 0 fr. 30, au minimum à 0 fr. 20 par degré de sucre absolu, le droit sur les mélasses étrangères pour la distillerie.

M. Dansette a défendu la proposition dont il est l'auteur et indiqué les motifs de cette modification du tarif des douanes.

M. Graux a donné lecture du mémoire adressé par le Syndicat des distillateurs industriels pour demander le rejet de la proposition Dansette.

Une discussion s'est engagée à laquelle ont pris part MM. Graux, Maurice Lebon, Taillandier, Balsan, Rose, Juniel, et Lechevallier.

La Commission a décidé d'entendre le gouvernement sur la proposition Dansette.

Les colis postaux

La question s'est élevée de savoir si les certificats d'origine relatifs aux produits importés sous le régime des colis postaux doivent être assujettis au droit de timbre de dimension.

Nous apprenons que la direction générale du timbre, se basant sur ce que la législation ne contient aucune disposition contraire, s'est prononcée dans le sens de la perception de l'impôt, et que ces conclusions viennent d'être approuvées par le ministre des finances.

Les projets de M. Félix Faure

Le président de la République a l'intention de séjourner pendant quelques semaines de cet été au château de Rambouillet, mais des travaux y sont nécessaires, le château étant depuis longtemps inoccupé.

Un crédit supplémentaire de 15,000 francs va être demandé aux Chambres afin de mettre le château en état de servir d'habitation au président et à sa famille.

A propos de romans-feuilletons

M. Jules Lermina publie dans le *Radical* un violent article contre le *Petit Journal* à propos du concours de romans, que celui-ci avait ouvert l'année dernière et pour lequel il avait prélevé sur les lecteurs un certain nombre de prix s'élevant au total à 135,000 francs.

Plusieurs centaines de manuscrits avaient été envoyés au *Petit Journal*, qui avait tenu ses lecteurs au courant des travaux nécessités par la lecture et la comparaison de toutes ces œuvres. Le concours s'est terminé simplement par la distribution d'un seul prix de 50,000 fr. M. Jules Lermina proteste avec une grande virulence contre cette façon d'agir de notre confrère, qui ne distribue qu'une minime partie des prix qu'il avait offerts.

Il est probable que l'incident ne s'arrêtera pas là.

En l'honneur de Verlaine

Le poète Verlaine va avoir un buste, — sinon deux.

Un comité vient, en effet, de se former. Il comprend un grand nombre de littérateurs. Ce comité a chargé le sculpteur Niederhausen de l'exécution du monument. Mais une difficulté se présente. M. Niederhausen est Suisse et on ne peut, d'après les règlements, ériger un monument dans un jardin public, comme le voulaient faire les admirateurs de Verlaine, que si l'auteur de ce monument est Français. De sorte que l'œuvre de Niederhausen s'élèvera probablement sur la tombe de Verlaine. Peut-être cherchera-t-on un autre sculpteur pour le buste que l'on veut placer au Jardin du Luxembourg à côté de Murger et de Banville.

Pas de duel

Nous avons parlé hier de la polémique violente qui avait été dirigée par M. Albert Goullé, rédacteur à la *Petite République*, contre le capitaine de vaisseau Foret, commandant le *Jauréguiberry*. Il y a eu échange de témoins et des explications satisfaisantes ayant été fournies de part et d'autre, l'incident a été clos.

Au sein de la commission internationale d'agriculture

La commission internationale d'agriculture, dans sa séance de mardi matin, a réélu président M. Méline et a nommé vice-président M. Cartuyvels, délégué belge.

Une interpellation en vue

M. Camille Pelletan va demander au ministre de la marine d'accepter pour samedi prochain la discussion d'une interpellation à la Chambre sur la perquisition opérée chez M. Fontin, qui fut nommé bibliothécaire de la marine par M. Lockroy et relevé de ces fonctions par l'amiral Besnard.

Affiches anarchistes à Rive-de-Gier

Rive-de-Gier, 23 juin. — Des affiches, découpées dans le journal le *Libertaire* et contenant un portrait d'Emile Ileury et sa déclaration devant le jury de la Seine, ont été trouvées aujourd'hui placardées dans divers quartiers. Elles ont été lacérées par la police et une enquête a été ouverte.

L'arrestation d'un anarchiste bordelais

On annonce l'arrestation à Bordeaux d'un anarchiste bien connu, Auguste Mathis, lequel avait fait le mois dernier dans le journal anarchiste le *Libertaire*, l'apologie d'Emile Ileury et de Caserio.

Un incident de frontière

Dans la nuit de samedi à dimanche un individu a été blessé de deux coups de fusil par un douanier allemand sur le territoire alsacien à proximité du village suisse de Boulob; cet individu n'était nullement contrebandier, il travaillait à la récolte des foins.

La santé du duc de Nemours

Versailles, 23 juin. — L'état du duc de Nemours ne s'est pas aggravé ; il est resté stationnaire jusqu'à ce matin onze heures.

Le prince Lobanof en France

Saint-Pétersbourg, 23 juin. — Le ministre des affaires étrangères, prince Lobanof, ira prochainement passer un congé de six semaines en France.

Un duel à issue mortelle entre deux lieutenants prussiens

Berlin, 23 juin. — Un duel aux environs de Berlin qui coûta la vie au lieutenant Luehring, a eu lieu pour un motif futile; à la suite d'une discussion à table. L'autorité militaire a ouvert une instruction contre l'adversaire de la victime, le lieutenant Buch et les témoins.

Une scène de pillage et de meurtre au Maroc

Une dépêche reçue par le *Temps* annonce qu'une maison de commerce de Manchester, en relation d'affaires avec le Maroc, vient d'être informée par son agent que la station de Mzab Kasbah, située à quelques kilomètres de Casablanca, et centre principal du commerce avec les tribus avoisinantes, aurait été pillée par une bande de montagnards. Plusieurs juifs auraient été tués et plusieurs personnes, dont un Espagnol, auraient disparu.

Le brigandage en Turquie

Sofia, 23 juin. — On mande de Constantinople à la date d'hier :

«Les dames enlevées par les brigands sont rentrées saines et sauves dans leurs familles.

«La gendarmerie a déjà arrêté à Dareggia, près de Jaovla, quatre brigands dont deux Arnautes, un Grec et un Arménien. On a trouvé sur chacun d'eux 25 livres turques».

La mort d'un grand chasseur

Les tigres, les éléphants, les rhinocéros de l'Indo-Chine peuvent dormir tranquilles : Wetzel, le grand chasseur de Cochinchine, est mort !

Ses équipées cynégétiques tiennent de la légende. Depuis son arrivée en Cochinchine, il n'a pas tué moins de 120 tigres et autres felins, et on peut porter à 80 le nombre des pachydermes, éléphants et rhinocéros que sa carabine a étendus sur le sol. Quant aux buffles sauvages, il ne les comptait plus.

Wetzel était le Bombonel, le Jules Gérard de la Cochinchine.

Il est mort après vingt-deux ans de colonie avec le grade de garde des forêts de 2e classe.

C'était un bon vivant et joyeux buveur en même temps qu'une des meilleures carabines du monde entier.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMETRE		BAROMETRE	
			Roubaix. Mardi 23 juin 1896	
2 heure soir.	25° au-dessus		775 m/m	Beau temps
3 »	24°	»	775 m/m	»
9 »	18° au-dessus		775 m/m	»
			Mercredi 24 juin 1896.	
Minuit	15° au-dessus		771 m/m	Beau temps
1 heure matin	14°	»	771 m/m	»
2 heures »	13°	»	773 m/m	»

Paris. — Mardi 23 juin 1896. — (*Bulletin Central météorologique*). — Le baromètre continue à descendre très lentement sur l'Europe occidentale et faire de pressions supérieures à 765 mm. ne s'étend plus que sur la France. Le minimum de la Scandinavie s'est dirigé vers la Baltique (Hangoe 753). Le vent est faible sur toutes nos côtes, fort du nord-ouest en Danemark et dans le sud de la Norvège. Il a plu sur le Nord et le centre du continent ainsi que sur l'Irlande. En France, la sécheresse a repris depuis trois jours.

La température s'élève, s'élève, elle était ce matin de 9° à Uleaborg, 16° à Paris, 20° à Alger, 21° à Malte et à Brindisi. Il notant : 12° au mont Ventoux et 13° à l'Aigoual, 11° au puy de Dôme, 8° au pic du Midi. En France, le temps est toujours au beau et devient plus chaud. — A Paris, hier, l'après-midi, nuageux. — Moyenne d'hier, 22 juin, 16°6, inférieure de 1° à la normale. — Depuis hier midi, température max. : 23°; minimum de ce matin, 11°0. — Baromètre à sept heures du matin, 767 mm. 1. A la tour Eiffel, maximum : 20°8 ; minimum, 13°2.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La musique à Roubaix. — Notre ville possède de nombreuses sociétés de musique soit instrumentales, soit vocales. Peu de localités de son importance et même d'une population au-dessus de la sienne en comptent autant. Quelques unes de ces sociétés se sont mesurées avantageusement avec d'autres jouissant d'une haute réputation acquise en France ou à l'étranger. Notre musique municipale, la *Grande Harmonie*, occupe même un rang hors de pair. D'autre part notre Ecole nationale de musique figure parmi les plus importantes de la province par le nombre de ses élèves et par son classement au point de vue des études.

De cet ensemble de faits il résulte évidemment que la musique est fort en honneur dans notre ville et que nos concitoyens apportent à la cultiver un peu de cette ardeur persévérante qui a fait la prospérité de Roubaix dans les affaires. Il ne faudrait peut-être pas en conclure que cet empressement a sa source dans l'épanouissement du goût esthétique : l'indifférence que nous avons constatée chez une partie de la population pour des auditions éminemment artistiques est de nature à nous faire concevoir des doutes à cet égard. Cette absence d'un goût éclairé doit être, pensons-nous, attribuée à une insuffisance d'éducation musicale. Grâce au nombre toujours croissant des élèves qui suivent à notre Ecole de musique des études sérieuses et vraiment classiques, le goût s'épurera et le pur sentiment de l'art se généralisera.

Quoi qu'il en soit, le zèle déployé par les membres de nos différentes sociétés de musique est très louable et mérite d'être vivement encouragé. L'intérêt sympathique que nous leur portons nous a engagé à étudier le mouvement d'expansion qui s'est manifesté, à Roubaix, pour la musique, depuis trois quarts de siècle et qui a son origine dans la fondation de la *Grande-Harmonie*, en l'année 1820.

Comme prologue à cette étude, nous jetterons un coup d'œil rapide sur les époques antérieures. Les documents que nous avons pu consulter sur la période antérieure de 1790 ne nous signalent l'exercice de la musique que dans l'église paroissiale qui vers l'année 1650 possédait déjà un orgue. Les pièces justificatives des comptes de l'église, conservées aux archives de Roubaix, font mention des frais d'érection de cet instrument ainsi que du salaire de l'organiste, du soufflleur et du joueur de violon. Il est à présumer que ce dernier utilisait son talent, comme ménétrier, dans les fêtes publiques et dans les fêtes privées.

Nous trouvons dans les mêmes pièces justificatives; aux années 1676-77-78 et 79, les comptes de dépenses des chantres et musiciens le jour de Sainte-Cécile, dépenses que nous retrouvons en 1686 et 1687. On voit que nos sociétés musicales actuelles, en célébrant la fête de leur glorieuse patronne, suivent une tradition déjà ancienne dans notre ville.

Dans les années suivantes, nous rencontrons de fréquentes réparations à l'orgue, ce qui laisserait supposer que sa facture laissait à désirer ou qu'il était fort maltraité par les organistes. Les 17 janvier et 16 juillet 1748 une convention fut passée avec les sieurs Frémat et Carlier, facteurs d'orgues à Lille, pour la construction de nouvelles orgues dont le prix, 5000 livres, fut soldé par plusieurs paiements successifs.

Nous avons encore trouvé dans les archives des notes de frais pour copies de messes solennelles et de divers motets en musique et en particulier pour l'adaptation en faux-bourdons à quatre parties de la prose du *vénérable* Saint-Sacrement, *Lauda Sion*. Les comptes des chapelle et hospice du Saint-Sépulcre mentionnent aussi des messes en musique pour la fête de la dédicace de la chapelle qui se célébrait le dimanche de *Quasimodo*. Ceux des Tripiers et Egards relatent également des messes en musique pour la fête de la *Transfiguration*, le 6 août, date à laquelle se célèbre encore la fête des Fabricants, avec une messe demandée par le Conseil des Prud'hommes, qui se considère comme l'héritier des anciens Tripiers et Egards de Roubaix.

Deux pièces des archives dans la liasse de l'instruction publique se rapportent aussi à la musique. La première est un accord des lieutenant, échevins, curé et marguilliers avec le sieur Jean-Joseph Prouvost, grammairien et maître de musique demeurant à Lille.

Dans cet accord, ledit Prouvost s'engage, en outre de ses leçons de latina, à chanter à l'église aux fêtes et jours solennels et à enseigner la musique à quatre enfants de Roubaix, cinq fois par semaine, pour les mettre en état de chanter à l'église le plus tôt que faire se pourra». Le contrat stipule qu'il recevra de l'église 225 livres de France par an pour ses appointements et 30 livres pour la musique qu'il sera tenu de fournir à ses frais.

La deuxième pièce est la résiliation faite cinq ans plus tard de l'accord qui précède, résiliation fondée sur la nécessité de pourvoir aux besoins des pauvres plutôt qu'au maintien d'une musique le plus souvent mal exécutée.

Nous arrivons à l'époque révolutionnaire. Pendant cette période, les relations des fêtes publiques mentionnent toujours de la musique dans les cortèges. Cette musique devait surtout se composer de fifres et d'instruments primitifs. Nous traversons les années de l'empire pendant lesquelles les guerres continuelles ne durent pas laisser le loisir de cultiver la musique. La Restauration ramena la paix et la tranquillité. Il se produisit alors un mouvement très accentué vers la littérature et les beaux-arts. La musique y participa et devint un sujet de préoccupation pour nos pères qui, en 1820, à l'époque où s'organisa définitivement la musique de la Garde nationale, en confièrent la direction à Charles Wugk, un Saxon de naissance, qui s'était fixé à Tourcoing.

Ce fut l'origine de la *Grande-Harmonie*.

L'Union des Trompettes, la *Roubaisienne*, le *Club routier*, une délégation des *Mélomanes roubaisiens*, la société de trompettes *l'Ancienne*, des délégations de la *Fanfare Relative* et de la *Cacilia*; enfin l'*Ancienne*, dont les membres étaient littéralement couverts par les bouquets, les palmes et les couronnes.

Le cortège descend la rue de la Gare au milieu d'une double haie de curieux.

Les sociétés des trompettes jouent pendant la marche quelques pas-redoublés, vivement enlevés.

A la Mairie, décorée de mâts garnis de drapeaux tricolores, les sociétés défilent devant le perron où se tiennent MM. Carrette, maire, Couturier et Milbéo, adjoints. La foule très nombreuse est contenue par un cordon d'agents de police.

Puis les vainqueurs se rendent dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, où un vin d'honneur leur est offert. M. le Maire les félicite de leur beau succès, et il espère que l'année prochaine, dans le grand concours international que la ville de Roubaix organise, l'*Ancienne* sautera lauréat le premier rang.

Il regrette qu'on ait appris trop tard l'heure de la réception pour pouvoir convoquer toutes les sociétés de la ville. En terminant, M. le Maire lève son verre à la prospérité de la société.

Un vivat est chanté ensuite et M. Carrette en propose un second en l'honneur de M. Vromen, le sympathique directeur de l'*Ancienne*.

La réception terminée à l'Hôtel-de-Ville, le cortège a été conduire les vainqueurs au siège de leur société 10, rue Neuve.

La municipalité lilloise à Roubaix. — Nous apprenons que M. Delory, maire de Lille, accompagné de plusieurs de ses adjoints, se rendra à Roubaix, aujourd'hui pour visiter l'installation des cantines scolaires et l'école des Arts industriels.

Médailles coloniales. — MM. Zéphirin Disdal, marchand de charbon, 58, rue de Wasquehal, et P. Labitte, rue d'Isly, 7, ont reçu mardi la médaille coloniale pour la campagne d'Afrique.

Nous apprenons avec plaisir que M. Barroyer, commissaire central à Roubaix, vient d'être nommé «hors classe» sur place.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à M. le commissaire central, pour cet avancement bien mérité.

Il n'y a, dans toute la France, que six commissaires centraux «hors classe».

Les régates du 28 juin. — Une heureuse nouvelle nous est communiquée par le cercle de l'*Aviron*. Après avoir vu les meilleurs vélocemen ouvélodrome nous aurons le plaisir d'admirer, dimanche prochain, aux régates organisées par le cercle de l'*Aviron*, les plus fortes et les meilleures équipes de l'Europe. Le *Cercle de la Marne*, de Paris, vient d'envoyer ses engagements en skiff senior, 2 seniors et 4 seniors. Pour les profanes qui ignorent de qui sont composées ces équipes, il suffira de citer MM. Demaré, Sartori, Chalgneau et Ratsatti, les vainqueurs des championnats nationaux à Paris et des championnats internationaux d'Europe à Ostende.

De plus, des succès éclatants ont été remportés, dimanche dernier, aux régates internationales de Paris, par ces mêmes équipiers.

On assistera à une lutte des plus intéressantes, car les engagements des plus fortes sociétés du Nord sont parvenus. Demain aura lieu le classement; nous ferons connaître les sociétés engagées et les inscrits dans chacune des courses de la journée.

Les funérailles d'un soldat roubaisien. — Les funérailles de M. Auguste Demeyer, soldat au 16e bataillon d'artillerie de forteresse, en garnison à Bœil, mort chez ses parents, rue du Fontenoy, ont eu lieu mardi, à quatre heures de l'après-midi, en l'église Notre-Dame. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait à la cérémonie funèbre.

L'Œuvre de la Bouchée de Pain. — L'heureux gagnant de la villa Isabelle, Jules Lefebvre, ouvrier coupeur a fait don de 100 francs à l'œuvre.

Quel meilleur exemple peut-on donner que celui de ne pas oublier dans le bonheur ses frères malheureux !!

Une déchute au parquet. — *L'affaire Dubus.* — Nos lecteurs se souviennent de Crombez, dit Charles Dubus, cet agent d'affaires qui tenait un bureau de renseignements et de contentieux dans la Grande-Rue et qui, après commis de nombreuses escroqueries dans notre ville, se sauva à l'étranger. Il s'était réfugié en Italie, à Milan, et c'est là que le gouvernement français l'a fait arrêté après avoir demandé son extradition.

Crombez est arrivé à Roubaix, mardi, à deux heures et demie, par le même train qui amenait M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Marc.

Conduit à l'Hôtel-de-Ville, l'inculpé a été confronté avec une dizaine de témoins devant M. le juge d'instruction. Crombez nie les faits qui lui sont reprochés.

L'instruction a pris fin à six heures et le parquet et le prisonnier ont repris le train pour Lille.

Le meilleur beurre est le BEURRE D'OOSTCAMP, rue du Bois, 13, à Roubaix, et dans les dépôts succursales. (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page*).

Un petit garçon renversé par un chien. — Dans la soirée de jeudi, vers huit heures, un petit garçon, J. B. Deliem, dont les parents habitent rue de l'Alouette, fort Lepers, en jouant près de son domicile, a été renversé sur la chaussée par le chien de M. le docteur Dupont, du Blanc-Seau. L'enfant s'est fait, dans sa chute, une blessure sans gravité à la tête. Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, il fut reconduit chez ses parents.

Une triste affaire. — Un ouvrier peintre, Alphonse Clapeiro, âgé de 53 ans, demeurant rue Beaurewaert, a été arrêté lundi soir, en son domicile, sous l'inculpation d'attentat aux mœurs. Après avoir été interrogé mardi matin, par M. Squivez, commissaire de police du troisième arrondissement, Clapeiro a été transféré au dépôt central pour être conduit mercredi matin à Lille.

Frappé par un vélocipédiste. — Au retour des courses qui ont eu lieu, lundi soir, au vélodrome, M. Jules Bizlaux, domestique, âgé de 44 ans, demeurant rue de Choiseul, 33, en passant dans la rue Neuve, fit remarquer à des jeunes gens qui montaient une quadruplette, que leur machine n'avait ni lanterne ni grelot.

L'un des vélocipédistes, Paul D..., demeurant à Saint-Quentin, descendit alors de machine, apostropha M. Bizlaux et lui donna un coup de poing dans la figure. Une discussion s'en suivit qui amena un rassemblement.

Un agent de police dressa procès-verbal à la charge de l'agresseur et de ses camarades pour infraction à l'arrêté municipal.

L'arrestation d'un expulsé. — Les agents de sûreté Gautier et Planckaert ont arrêté, lundi soir à sept heures, sur la Grand'Place, un garçon brasseur, Cyrille Rommens, âgé de vingt-trois ans, sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion en date du 15 août 1893.

Une saisie au Hinck. — Mardi matin, M. Mesplomb, sous-inspecteur des denrées alimentaires, a saisi, au Hinck, 20 kilogrammes de poisson reconnu impropre à la consommation publique.

Menus faits. — Un procès-verbal a été dressé, mardi matin, à la charge d'un manœuvre de maçon, Léandre Glabeke, âgé de trente ans, demeurant rue de la Bolerie, pour infraction à la loi du 8 août 1893 sur le séjour des étrangers en France.

Wasquehal. — *Une triste affaire.* — Le nommé Henri Delille a été arrêté mardi, à huit heures et demie du soir, pour outrage aux bonnes mœurs, la victime serait une fillette de sept ans. Le coupable a avoué.

— *Une erreur regrettable.* — Dans la nuit de lundi à mardi, la famille Duponchelle fut réveillée par les cris : «Ouvrez, au nom de la loi !»

M. Duponchelle ouvrit sa porte et aperçut des gendarmes. Ceux-ci venaient arrêter son fils Ernest, en garnison au 8e hussards de Verdun, qui, disaient-ils, n'était pas rentré au corps le 17 juin, à l'expiration de son congé de convalescence et avait été porté comme déserteur.

M. Duponchelle leur déclara que le congé de son fils n'expirait que le 26 et leur montra le livret militaire, le congé et la feuille de route qui portaient bien cette date. Les gendarmes reconnurent qu'il y avait erreur et se retirèrent.

Lannoy. — *Passage d'un bataillon du 43e de ligne.* — Nous avons annoncé hier que des troupes devaient passer à Lannoy, dans le courant de la semaine.

Un bataillon du 43e de ligne, exécutant des manœuvres de garnison entre Lille et la frontière belge, arrivera à Lannoy, vendredi, vers deux heures de l'après-midi. Outre les hommes de troupe, ce bataillon comprendra l'état-major du régiment avec le drapeau et la musique. Cette dernière donnera un concert le soir à sept heures, sur le kiosque de la place. Le bataillon quittera Lannoy, samedi matin à cinq heures.

Les habitants se préparent à recevoir dignement nos troupiers.

A la librairie du «Journal de Roubaix». — Traditions culinaires, l'art de manger toutes choses à table — par la baronne STAFFE. 41420

Communications

Société de l'«Epargne ouvrière». — La société réunie en assemblée générale, salle Philémon, le 21 juin 1896, a décidé à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés, qu'elle continuerait à fonctionner comme précédemment. Elle a décidé en outre que les cotisations seraient versées au